

COMMISSION DES OFFICIELS TECHNIQUES
PROCES-VERBAL N° 1/2024
REUNION DU 20 JANVIER 2024
VISIOCONFERENCE

Présidence	Frédéric Daille (COT)
Présents	Elise Aymé (COT PCA), Frédéric Bourcier (COT), Pascal Chedeville (COT I-F), Jean-Pierre Dahm (CN Marche), Pierre Delacour (COT), Jean-François Delassalle (CN Running), Elsa Demazeau (COT), Marie-Anne Dias (COT N-A), Philippe Dulon (COT), Pierre Friteyre (DTN), Robert Hurtes (COT), Hervé Jacquot (CSO), Eric Jaffrelot (FFA), Michaël Jousse (COT ARA), Elisabeth Lagier (COT), Annick Lemoine (COT H-F), Stéphanie Mallet (CNJ), Jean-Marcel Martin (COT), Pierre Olive (COT), Christian Prévost (COT), Bénédicte Roze (CNJ), Patrick Tafforeau (COT P-L), Florent Velay (COT PCA)
Excusés	Daniel Avignon (COT G-E), Daniel Buzzi (COT), Nicolas Doumeng (CSO), Françoise Jeante (COT), Daniel Josien (COT), Kevin Legrand (COT), Stéphanie Mallet (CNJ), Patrice Roger (COT CEN), Sandrine Valette (COT OCC), Claude Bosch (COT COR), Florian Desjardins (COT NOR), Marcel Ferrari (COT), Gilles Prono (CN Masters)

- Début de séance à 10h30 -

1) Groupe de travail « règlements »

Eric Jaffrelot indique que World Athletics a publié une nouvelle mise à jour des règles de compétition et des règles techniques le 17 janvier 2024. Il n'y a pas de changements significatifs ; il s'agit principalement de modifications éditoriales et de réaménagements de la numérotation de règles.

→ Le document sera mis en ligne prochainement sur le site de la COT par Daniel Buzzi.

Le manque de stabilité des règlements constaté actuellement est souligné, il serait intéressant de remonter à World Athletics le besoin de cesser ces changements perpétuels.

2) Groupe de travail « formation »

Christian Prévost prend la parole. Il indique que la relecture de tous les QCM est en cours, notamment, le contenu du QCM du module M276 (Posture de Juge-Arbitre) pour le rendre cohérent avec le nouveau parcours du JA : certaines questions sont retirées, d'autres reformulées ; le QCM passe à 20 questions et non 30. En effet, celui-ci est demandé pour les diplômes de JA de spécialité. La ligne directrice reste que le QCM ne doit pas être un obstacle et que l'évaluation pratique doit être prépondérante.

La nécessité du besoin d'un référent pour les juges au sein des clubs, évoquée lors de la dernière réunion est de nouveau soulignée. Dans ce cadre, un nouveau module est mis en place.

Module MO150 : formation pour des référents clubs ou départements (proposées en visio) qui donne des outils pour le suivi des jurys, dans l'objectif de dynamiser ce dernier. Le dossier pédagogique sera prêt fin février et la fiche formation sera mise en ligne prochainement.

Un certain nombre de remarques et de questions sont remontées et seront traitées :

- le module formateur de formateurs n'est pas accessible sur la plateforme de formation ;
- le module « Ethique et Responsable » modifié devait être livré en septembre ;
- le traitement des équivalences pour les anciens JAD est mentionné (traitement informatique ou autre process ?) ;
- serait-il envisageable de redonner accès aux QCM après deux échecs, sans suivre de nouveau la session de formation ?

Suite à une question de Pierre Olive relative au séminaire stratégique de l'OFA mentionné sur le dernier PV de bureau fédéral, il est précisé que son objectif est de fluidifier l'action de l'OFA.

Une grande majorité des présents demande la mise en place de modules de recyclage, parfois déjà expérimentés dans certaines ligues.

3) Groupe de travail « communication »

Kevin Legrand (excusé) a indiqué en amont de la réunion que les modifications sur le site internet, mentionnées précédemment, sont en cours de réalisation.

4) Groupe de travail « JNA »

Jean-Marcel Martin précise que 25 candidats participeront à l'examen du 27 janvier prochain.

Au sujet des conditions d'accès à l'examen dans les sessions futures, une réflexion a débuté ; on doit veiller à ne pas inclure de critères qui ne dépendent pas du candidat et à ne pas trop allonger les délais dans un souci de rajeunissement des jurys.

L'examen World Athletics Referee Bronze aura lieu à la fin du mois de mai.

5) Tour de table des Ligues

ARA : Mickaël Jousse indique qu'un important travail a été réalisé pour relancer la filière Juge-Arbitre (former les nouveaux et reformer les anciens).

BFC : Hervé Jacquot remonte la demande existante autour des sessions de recyclage. Il expose aussi la difficulté rencontrée concernant l'identification des juges sur le terrain, suite aux formations en visioconférence. Enfin, de nombreux officiels s'interrogent sur la question de leur affectation uniquement sur les JO ou uniquement sur les Jeux Paralympiques. Il est rappelé que chacun a dû donner, normalement, ses disponibilités lors de l'inscription dans le parcours des volontaires.

CEN : Patrice Roger indique que la ligue Centre Val-de-Loire a nommé pour l'année 2023 :

- | | | | |
|-----------------------|----|--------------------------|----|
| - assistant lancers : | O1 | - chef juge sauts : | O4 |
| - juge lancers : | 10 | - juge courses : | O1 |
| - chef juge lancers : | O2 | - juge marche : | O2 |
| - assistant sauts : | O1 | - chef juge de marche : | O1 |
| - juge sauts : | O7 | - juge marche nordique : | O1 |

- juge des départs : 01
- chef juge des départs : 02
- compilateur piste : 02
- juge photo arrivées : 02
- coordonnateur fédéral secrétariat piste : 01
- opérateur secrétariat informatique : 02

P-L : Patrick Tafforeau précise que des modules de réactivation (recyclage) au sein de la ligue ont été mis en place.

H-F : Annick Lemoine indique qu'en novembre/décembre se sont déroulées les formations pour les juges et chef juges. En janvier, auront lieu celles de compilateur, chrono électrique, marche nordique. Enfin, un travail de relance des formations JA avec les JA de spécialités est en cours. Le suivi des jeunes juges fédéraux qui passent cadets s'avère un succès.

I-F : Pascal Chedeville souligne les difficultés organisationnelles rencontrées en Ile-de-France en raison de l'indisponibilité d'Eaubonne et remercie les ligues voisines pour leur accueil. En novembre, ont eu lieu les formations de juge, chef juge et juge-arbitre ainsi que les 3 formations JA de spécialité. Des interrogations remontent aussi sur le jury des Jeux Paralympiques notamment sur l'absence de certains juges présents et formés à l'occasion des « Monde Handisports ».

N-A : Marie-Anne Dias informe d'une amélioration dans les formations mise en place dans la ligue ; la difficulté reste sur la mise en place des évaluations terrains. Suite à une question sur le module de langue, il est précisé que ce module existe déjà et qu'il sera proposé sur invitation aux officiels sélectionnés pour les JOP 2024.

PCA : Elise Aymé précise que la COT est organisée avec une partie consacrée aux formations et l'autre à l'organisationnel. Florent Velay souligne la difficulté à s'appuyer sur des bénévoles pour mettre en œuvre ces formations et note une nette préférence pour les formations en présentiel. Des manques dans la mise à jour des règlements sont constatés sur le terrain malgré les relais sur le site de la ligue et les envois des documents synthétisant les modifications. Enfin, la ligue rencontre régulièrement des soucis d'incivilité auprès des officiels sur le terrain et des interrogations sur la mise en œuvre du respect de la laïcité par les officiels existent ; celles-ci seront remontées plus précisément ultérieurement.

6) Tour de table des Commissions

CNM : Jean-Pierre Dahm indique qu'un projet sur la marche nordique en compétition est en cours dans les Hauts-de-France

CNR : Jean-François Delasalle souligne l'augmentation satisfaisante du nombre d'officiels Running.

CNJ : Bénédicte Roze donne des détails concernant l'examen fédéral 2024 JJ. Chaque ligue sera organisatrice d'un examen écrit tandis que l'examen pratique se déroulera à l'occasion de la finale nationale Equip'Athlé et des Pointes d'Or.

Le module formateur de Jeunes-Juges (M355) est désormais utilisable. Les ligues sont sollicitées pour le mettre en place afin de pouvoir organiser à la fois l'écrit et la pratique à terme. Les ligues ultramarines organiseront l'écrit et la pratique dès cette année ; cela sera mis en place l'an prochain en métropole. Une réflexion est en cours pour que l'OFA soit sollicité sur ces formations en ligue.

➔ En réponse à une question de Florent Velay, il est ajouté que les sujets sont préparés par le référent formateur Jeunes-Juges de chaque Ligue qui doit le faire valider par la CNJ avant l'examen.

CES : RAS

7) Points divers

Médailles FFA : Frédéric Daille sollicite les présidents de COTR pour remonter des noms afin de pouvoir récompenser des officiels.

La COTN peut encore proposer :

- 3 personnes pour la médaille de bronze,
- 2 pour la médaille d'argent,
- 1 pour la médaille d'or,
- 1 pour la médaille de platine.

Questions

- Pascal Chedeville demande si la tenue d'une commission de validation est prévue entre les 2 tours Interclubs : → il prendra contact directement avec Christian Prévost à ce sujet.

- Pierre Delacour exprime son étonnement de ne pas faire partie de la liste des juges sélectionnés aux JOP 2024, malgré ses qualifications et son expérience et il demande ce qu'il peut faire pour remédier à cette situation.

→ Il lui est conseillé de se rapprocher de Marcel Ferrari en charge de la liaison avec le COJO sur le sujet. Pierre Delacour indique qu'il a contacté M. Ferrari et qu'il attend sa réponse ; il précise qu'il souhaiterait aussi un éclaircissement sur la liste des JAG/OTN, jointe à la circulaire sur la sélection des JO parue en novembre 2022.

- Fin de la réunion à 12h15 –

Elsa DEMAZEAU
SECRETAIRE DE SEANCE

Frédéric DAILLE
PRESIDENT